

Annonce définitive du résultat final

de l'offre publique d'acquisition de

Sempione Retail SA, Zurich, Suisse

portant sur toutes les actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 3.00 chacune, en mains du public

de

Charles Vögele Holding SA, Freienbach (Schwyz), Suisse

Offre publique d'acquisition

Le 19 octobre 2016, Sempione Retail SA, Zurich ("**Offrant**") a publié une offre publique d'acquisition ("**Offre**") au sens des art. 125 ss de la Loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (*Loi sur l'infrastructure des marchés financiers, LIMF*) portant sur toutes les actions au porteur en mains du public de Charles Vögele Holding SA, Freienbach ("**Charles Vögele**"), d'une valeur nominale de CHF 3.00 chacune, ("**Actions Charles Vögele**", chacune une "**Action Charles Vögele**"). Le prix offert par Action Charles Vögele s'élève à CHF 6.38 nets en espèces ("**Prix de l'Offre**"), sous déduction du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions Charles Vögele causé par Charles Vögele ou l'une de ses Filiales avant l'exécution de l'Offre ("**Exécution**"), tel que décrit à la section A.3 (*Prix de l'Offre*) du prospectus d'offre du 19 octobre 2016 ("**Prospectus d'Offre**").

A teneur de la section A.2 (*Objet de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offre porte sur un total de 7'097'206 Actions Charles Vögele à compter de l'expiration du Délai Supplémentaire, le 6 décembre 2016.

Les termes qui ne sont pas définis dans la présente annonce ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus d'Offre.

Résultat final

Jusqu'à l'échéance du Délai Supplémentaire, le 6 décembre 2016, à 16:00 heures HEC, un total de 6'678'131 Actions Charles Vögele ont été présentées à l'acceptation de l'Offrant dans le cadre de l'Offre, correspondant à 75.89% de l'ensemble des Actions Charles Vögele cotées en date du 6 décembre 2016, respectivement 94.10% des 7'097'206 Actions Charles Vögele sur lesquelles porte l'Offre au 6 décembre 2016 (*taux de réussite*).

Par ailleurs, depuis le 19 octobre 2016 jusqu'à l'échéance du Délai Supplémentaire, le 6 décembre 2016, à 16:00 heures HEC, l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant ont acquis 126'784 Actions Charles Vögele en bourse ou hors bourse.

Des 1'597'501 Actions Charles Vögele (représentant 18.15% du capital-actions et des droits de vote dans Charles Vögele), que l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant, détenaient au moment de la publication du Prospectus d'Offre, 21'491 Actions Charles Vögele propres ont été accordées et livrées aux membres du conseil d'administration de Charles Vögele pour les Restricted Stock Units convertis *pro rata temporis* (voir sections B.2 (*Personnes agissant de concert avec l'Offrant*) et F.3.3(b)(3) (*Rapport du conseil d'administration de Charles Vögele au sens de l'art. 132 LIMF*) du Prospectus d'Offre). En conséquence, la participation de l'Offrant et des personnes agissant de concert avec l'Offrant au 6 décembre 2016 s'élève (sous réserve de l'Exécution) à 8'380'925 Actions Charles Vögele au total, correspondant à 95.24% de l'ensemble des Actions Charles Vögele cotées au 6 décembre 2016, respectivement 95.24% des droits de vote et du capital-actions de Charles Vögele (*taux de participation*).

Le tableau suivant donne un aperçu du résultat final en relation avec les Actions Charles Vögele:

| | Nombre d'Actions Charles Vögele | Capital-actions/Droits de vote (taux de participation) | Taux de réussite |
|--|---------------------------------|--|------------------|
| Participation de l'Offrant* le 19 octobre 2016 moins 21'491 Actions Charles Vögele propres qui ont été accordées et livrées aux membres du conseil d'administration de Charles Vögele (voir ci-dessus) | 1'576'010 | 17.91% | |
| Actions Charles Vögele présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre | 6'678'131 | 75.89% | 94.10% |
| Actions Charles Vögele acquises par l'Offrant* depuis le 19 octobre 2016 jusqu'à l'échéance du Délai Supplémentaire en-dehors de l'Offre | 126'784 | 1.44% | |
| Résultat final | 8'380'925 | 95.24% | |

* incluant les personnes agissant de concert avec l'Offrant (voir section B.2 (*Personnes agissant de concert avec l'Offrant*) du Prospectus d'Offre).

Depuis l'échéance du Délai Supplémentaire le 6 décembre 2016, l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant ont acquis 2'969 Actions Charles Vögele supplémentaires en bourse ou hors bourse. En conséquence, la participation de l'Offrant et des personnes agissant de concert avec l'Offrant au 9 décembre 2016 s'élève (sous réserve de l'Exécution) à 8'383'894 Actions Charles Vögele au total, correspondant à 95.27% de l'ensemble des Actions Charles Vögele cotées au 9 décembre 2016, respectivement 95.27% des droits de vote et du capital-actions de Charles Vögele.

Réalisation des Conditions de l'Offre

A l'échéance de la Durée de l'Offre, les conditions (a), (b) et (d) selon la section A.6.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre étaient réalisées.

Depuis l'échéance de la Durée de l'Offre, les conditions (e), (f) et (g) selon la section A.6.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre ont aussi été réalisées.

La condition (c) selon la section A.6.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre reste en vigueur, comme prévu à la section A.6.3 (*Durée de validité des Conditions de l'Offre et Report*) du Prospectus d'Offre.

Sous réserve de la réalisation de la totalité des Conditions de l'Offre (ou d'une renonciation à leur réalisation) et d'un Report de l'Exécution au sens de la section A.6 (*Conditions de l'Offre, renonciation aux Conditions de l'Offre, durée de validité des Conditions de l'Offre et Report*) du Prospectus d'Offre, l'Exécution de l'Offre aura vraisemblablement lieu comme prévu (voir ci-dessous).

Exécution

L'exécution de l'acquisition des Actions Charles Vögele valablement présentées à l'acceptation de l'Offre durant le Délai de l'Offre et le Délai Supplémentaire aura vraisemblablement lieu le 16 décembre 2016.

Annulation et décotation

Ainsi qu'exposé dans le Prospectus d'Offre, l'Offrant se réserve, entre autres, le droit de faire requérir par Charles Vögele auprès de la SIX Swiss Exchange la décotation des Actions Charles Vögele et de requérir l'annulation des Actions Charles Vögele n'ayant pas été présentées à l'acceptation, ou de fusionner Charles Vögele avec l'Offrant ou avec une société suisse contrôlée directement ou indirectement par l'Offrant. Dans le cadre d'une telle fusion, les actionnaires publics restants n'obtiendraient pas de parts de la société reprenante, mais un dédommagement (en espèces) pour autant que les conditions légales pour ce faire soient réalisées (voir la section D.2 (Intentions de l'Offrant concernant Charles Vögele, son conseil d'administration et sa direction) et la section H.5 (Annulation et Décotation) du Prospectus d'Offre).

Restrictions à l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions à l'offre figurant dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre peut être obtenu sans frais (en allemand, français et anglais) auprès de UBS AG, Swiss Prospectus, Case postale, 8098 Zurich, Suisse, courriel: swiss-prospectus@ubs.com, Tél.: +41 44 239 47 03, Fax: +41 44 239 69 14. La documentation afférente à l'Offre (en particulier le Prospectus d'Offre du 19 octobre 2016) peut être consultée sous <http://www.sempioneretail.com> et <http://www.sodali-transactions.com>.

Actions au porteur de Charles Vögele Holding SA

Actions au porteur Charles Vögele **non présentées** Numéro de valeur: 693.777 ISIN: CH0006937772 Symbole de valeur: VCH
(première ligne de négoce)

Actions au porteur Charles Vögele **présentées** Numéro de valeur: 34.205.575 ISIN: CH0342055750 Symbole de valeur: VCHE
(seconde ligne de négoce)

Conseiller financier et Banque mandatée: UBS AG

Lieu et date: Zurich, le 12 décembre 2016